

ECHELLES DE DIFFICULTES

Les randonnées s'effectuent sur des sentiers balisés ou non, quelques fois même hors trace. Trois critères de difficultés sont retenus et figurent sur nos programmes:

A/ Pénibilité "P"

- **P1** : chemin ou sentier à faible pente – dénivelé inférieur à 300 m – marche de 3 à 5 h.
- **P2** : trajet long avec dénivelé compris entre 300 et 600 m – pente pouvant être forte – sentier rocailleux – marche effective de 5 à 6 h.
- **P3** : trajet long de 18 km et plus – dénivelé supérieur à 600 m – pente forte – sentier rocailleux – marche effective de 6 h et plus.

B/ Technicité "T"

- **T1** : sentier ou chemin facile.
- **T2** : sentier passant par des ressauts faciles, éboulis ou corniche demandant attention.
- **T3** : sentier passant par des ressauts rocheux délicats, pouvant être équipés de câbles ou de chaînes et demandant une grande attention.

C/ Randonneurs

- **RD** : randonneur débutant pouvant marcher 3 à 4 h à allure modérée, sur des sentiers faciles avec un dénivelé ne dépassant pas 300 m.
- **RM** : randonneur moyen pouvant marcher 5 à 6 h à allure normale, sur des sentiers présentant quelques difficultés avec des dénivelés pouvant atteindre 600 m.
- **RC** : randonneur confirmé ayant une bonne connaissance de la montagne et pouvant marcher 7 à 8 h à allure soutenue sur des sentiers avec passages délicats et un dénivelé susceptible d'atteindre les 1200 m.